



**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE**  
**17 SEPTEMBRE 2022 à BAUD**

## LISTE DES INVITES

Président de la Fédération Française de Tennis de Table : Gilles ERB

Président de la Ligue : Renan THEPAUT

Président du Comité des Côtes d'Armor : Alain TRICOIRE

Président du Comité du Finistère : Stefano DE BLASIO

Président du Comité d'Ille et Vilaine : Jacques SORIEUX

Président du CDOS : Jean-François MEAUDE

Directrice adjointe de la DDCS : Estelle LEPRETRE

Maire de Baud : Pascale GILLET

Adjoint au Maire de Baud en charge des sports et de la vie associative : Laurent HAMON

Conseillère Départementale (et Vice-Présidente) du canton de Pontivy : Soizic PERRAULT

Conseiller Départemental (et Vice-Président) : Benoit QUERO

Président du Conseil Départemental Morbihan : David LAPPARTIENT

Vice-Présidente du Conseil Départemental Morbihan : Marie-Jo LE BRETON

Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Morbihan : Nicole LE PEIH

Presse : Le Télégramme et Ouest France (invitations faites par le club)

## CLUBS ABSENTS :

Campéneac représentant 1 voix

Ploermel représentant 3 voix

## ORDRE DU JOUR

- 1 - Accueil par les Présidents du Comité Départemental et du club de Baud et par Mme le Maire de Baud
- 2 - Adoption du PV de l'AG Ordinaire du 18/09/2021
- 3 - Allocution et rapport moral du Président
- 4 - Election des membres cooptés
- 5 - Rapport du Secrétaire Général
- 6 - Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel
- 7 - Rapport de la vérificatrice aux comptes et vote pour sa nomination
- 8 - Répartition du coût des licences Loisirs – Résolution à voter
- 9 - La commission Sportive
- 10 - La Commission Arbitrage
- 11 - Présentation du nouveau site Internet du Comité
- 12 - Autres rapports
- 13 - Questions diverses et Temps d'Echanges
- 14 - Intervention des différents représentants : FFTT, Ligue, CDOS, DDCCS, Conseil Départemental, Député
- 15 - Remise des récompenses et distinctions
- 16 - Prise de parole de la Mairie

## 1- Mot d'accueil du président du Comité, de la présidente de Baud et de Mme le Maire de Baud

### Patrick Pasco, Président du Comité

Bienvenue à tous. Je remercie le club de Baud, de nous accueillir. Je remercie aussi la mairie de Baud de nous accueillir.

### Martine Lorand, Présidente de Baud

Bonjour à tous

Bienvenue à Baud. Je vous remercie d'être tous venus. Je remercie également Madame Le Maire d'être présente.

Pour le club, la rentrée a bien démarré, une trentaine de jeunes sont arrivés et une vingtaine d'adultes, dont 4 femmes. C'est davantage que la saison dernière.

Nous avons la chance d'avoir 2 entraîneurs, Enzo LE FORESTIER et Stanislas DUSON qui vient de muter chez nous.

Vu avec les entraîneurs, nous allons faire des échauffements en musique, créer des groupes de niveaux et impliquer les enfants pour mieux les inclure dans le club. Je leur demande également de rester un peu plus afin de pouvoir jouer avec les adultes, puisque les créneaux se suivent. Il est également important de pouvoir leur donner la parole.

Nous proposons aux écoles et collèges de prêter notre salle et notre matériel. L'année dernière, nous avons fait 2 actions avec Yann JONDOT, l'ancien maire de Langoelan, animation avec l'Ecole du Centre où nous avons parlé du handicap et de la différence. Ils sont venus dans cette salle avec Yann en fauteuil roulant. Je remercie encore une fois Yann JONDOT, même si ce n'est pas la première action que nous faisons avec lui.

Avec le collègue Arthur Martin, nous prêtons une à deux fois notre salle et le matériel et cela se passe très bien.

Le club souhaite s'impliquer davantage dans l'organisation des tours de critérium fédéral.

Pour le ping au féminin, nous allons faire une action « inviter une copine ». Nous allons également demander aux garçons d'inviter une copine pour faire un tournoi en ce sens, et si nos élus veulent se joindre à nous ils seront les bienvenus.

Nous aurons une équipe de D2, 2 de D3 et une équipe Jeunes.

J'espère que tout le monde fera une belle saison. Je vous remercie.

## Pascale Gillet, Maire de Baud

Merci d'être venu jusqu'à nous. C'est toujours un plaisir d'accueillir les clubs du Morbihan dans notre commune. C'est l'occasion de faire parler de votre discipline, le tennis de table, mieux la faire connaître, en parler sur les réseaux et dans la presse un peu plus qu'actuellement.

Accueillir des assemblées générales permet de faire connaître nos installations sportives, et cela fait partie de notre ADN. Le sport et la culture sont des axes très importants pour la municipalité. C'est vous qui le dites quand vous venez à Baud, nous avons de belles installations sportives.

Je vous souhaite une belle Assemblée Générale, avec de nombreux échanges collaboratifs et une bonne saison à tous.

Avant de procéder à l'adoption du PV de l'AG de l'année, le Président indique que l'ordre du jour est légèrement modifié par rapport à la convocation, car il souhaite qu'un temps d'échange ait lieu entre les élus du Comité et les représentants des clubs, comme l'année dernière.

## 2- Adoption du PV de l'AG Ordinaire du 18/09/2021

Le Président du Comité demande s'il y a des questions sur ce PV qui a été envoyé aux clubs. Comme il n'y a pas de question, le vote se fait à main levée :

- Voix exprimables : 158
- Voix non exprimées pour absence : 4
  
- Voix exprimées OUI : 154
- Abstention : 0
- Voix contre : 0

**Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18/09/2021 est adopté à l'unanimité des clubs présents**

## 3- Allocution et Rapport moral du Président du comité départemental

Il excuse les personnes absentes, à savoir Gilles ERB, Président de la Fédération Française de Tennis de Table, Renan THEPAUT, Président de la Ligue de Bretagne de Tennis de Table, qui est à la Fédération pour un Conseil Fédéral, présidé par Gilles ERB, précédemment cité, Alain TRICOIRE, Président du Comité départemental de Tennis de Table des Côtes d'Armor, qui tient l'Assemblée Générale de son comité le même jour que nous, Jacques SORIEUX, Président du Comité départemental de Tennis de Table d'Ille et

Vilaine, Stefano DE BLASIO, Président du Comité départemental du Finistère, David LAPPARTIENT, Président du Conseil Départemental, mais représenté par Soizic PERRAULT, Vice -Présidente du Conseil Départemental qui nous rejoindra tout à l'heure, Marie-Hélène HERRY, élue du canton de Guer au Conseil Départemental, et Présidente de la commission Education, Culture et Sport, Marie-Jo LE BRETON, Vice-Présidente du Conseil Départemental, Nicole LE PAIH, Députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Morbihan, Estelle LEPRETRE, Directrice Adjointe de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Laurent HAMON, Adjoint à la mairie de Baud en charge des sports et de la vie associative, très pris par le trail qui se déroule aujourd'hui. S'il le peut, Il viendra peut-être passer un petit moment avec nous.

Et remercie les personnes présentes : Jean-François MEAUDE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, et bien évidemment Mme Pascale GILLET, maire de Baud.

Il précise qu'il souhaite que les différents rapports soient les plus brefs possibles, et terminés avant la pause afin qu'un temps d'échanges entre le Comité et les clubs puisse se tenir pendant environ une heure.

## Rapport Moral du Président

Avant toute chose, rendons hommage à tous ceux qui nous ont quitté cette saison. J'ai une pensée plus particulière pour notre salariée Hélène HOREL qui a perdu son papa. Je vous demande donc une minute de silence.

Après deux saisons compliquées dues à la crise sanitaire, nous avons vécu une saison qu'on peut qualifier de normale. Sans savoir ce que l'avenir pouvait nous réserver, nous avons décidé, en septembre dernier, de maintenir les indemnités supplémentaires de produits sanitaires pour les clubs organisateurs de compétitions. Cette année, la situation sanitaire semblant revenir à la normale, nous supprimons ces indemnités sanitaires temporaires, que nous pourrions remettre en place si le besoin s'en fait sentir.

Ne sachant pas ce que donnerait cette saison en terme de licenciés, et donc de rentrée financière, nous avons souscrit un Prêt Garanti par l'Etat en fin d'année civile. Je rappelle que le budget prévisionnel présenté l'année dernière avait été établi avec une baisse de licenciés de 10 %. Ce PGE sera remboursé dès cette saison.

Nous avons commencé la saison sans Trésorier et sans Responsable de la commission Développement, car David LORINEAU, qui occupait ces 2 fonctions, s'est mis en disponibilité du Comité pour faire sa VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) d'Expert-Comptable. Il manquait aussi un coordinateur de la commission Jeunes et Féminines.

Bernard CHAPALAIN quittera le Comité à la fin de cette saison pour vivre pleinement sa retraite dans le Nord-Finistère. Il va être remplacé par 2 personnes, Stéphane PUJOL pour le championnat par équipes et Cyprien LE PENHER pour la gestion de l'organisation des compétitions. Je remercie chaleureusement Bernard pour l'immense travail qu'il a fait pendant toutes ces années. Avec lui, nous perdons également l'informaticien du Comité. Je vous laisse, par vos applaudissements, le remercier à sa juste valeur.

Vous aurez donc à élire les membres cooptés, dont la nouvelle Trésorière, Virginie GUEGAN.

Notre Conseiller Technique Départemental Julien DESMOULIERES a quitté le Comité pour être employé à temps plein par son club. Je le remercie pour tout le travail accompli, et pour le travail qu'il fait encore pour le Comité, stages, entraînements au CLE, etc. Il a été remplacé par Jordan MARS, actuellement en arrêt maladie, à qui je souhaite un prompt rétablissement et que j'espère revoir en pleine forme en janvier prochain.

Cette année va voir s'ouvrir le Hennebont Ping Center, superbe salle dédiée à notre sport. Nous avons tous hâte d'assister à des rencontres dans ce lieu.

Le nombre de licenciés revient à peu près à la normale, à 2225 licences, même si nous n'avons pas encore retrouvé notre niveau de juin 2016 à 2481 licences, du fait d'une baisse continue des licences Traditionnelles.

L'appellation des licences change. Les Traditionnelles deviennent Compétition, et les Promotionnelles deviennent Loisirs, termes que nous utilisons déjà vis-à-vis de nos partenaires, tant institutionnels que privés pour leur parler de notre sport.

En complément des licences Loisirs, Compétition et Événementielles, la Fédération lance 2 nouvelles licences : Découverte, gratuite, valable 1 mois et qui va remplacer le E-Pass Ping. Elle sera entièrement à la main des clubs. Et la licence Liberté, pour des pongistes dits Alternatifs, ceux qui feront du ping en réalité virtuelle, du ping à l'extérieur, etc. Elle coûtera 15 € à l'année. Ces 15 € iront entièrement à la Fédération. Aucune part complémentaire n'est prévue pour les Ligues et/ou les Comités.

Vous aurez à voter la répartition financière des cotisations des licences Loisirs, pour nous mettre en conformité avec la Circulaire Administrative de la Fédération. On aura un débat tout à l'heure à ce sujet.

Une nouvelle catégorie d'âge a été créée par la Fédération : J4 qui concerne les Juniors nés en 2004.

Comme l'année dernière, malheureusement, nous n'avons pas eu de sponsors privés, alors que nous avons budgété la somme de 1000 €.

Par contre, je souligne que le Conseil Départemental n'a jamais failli dans son soutien même en cette période difficile. Je le remercie très chaleureusement.

Nous avons des charges supplémentaires concernant le fonctionnement du PST, le Projet Sportif Territorial. Auparavant, celui-ci était financé par les fonds du CNDS directement versés à la Ligue. Depuis la naissance de l'ANS, l'Agence Nationale du Sport, les subventions sont versées à chaque Comité, mais nous n'avons pas fait de demande l'année dernière.

Dorénavant, les Comités Bretons et la Ligue versent 1.40 € par licence pour le fonctionnement du PST, soit 2633 € pour le Comité l'année dernière et 3115 € pour cette saison.

De même, les Comités et Ligues participent aux coûts informatiques de la Fédération, selon le nombre de licenciés.

SPID 2 : environ 600 € par an pendant 10 ans

Développement Système Informatique, GIRPE + Classements + ... : environ 600 € par an pendant 2 ans

Pour toutes ces raisons et d'autres que la Trésorière va vous exposer, nous allons vous présenter un résultat à l'équilibre.

Mais, pour la cinquième année consécutive, je rappelle que les tarifs du Comité restent inchangés.

La commission Communication gérée par Emmanuel Le Roux relaie les informations que vous publiez sur les réseaux. Elle a eu un travail supplémentaire, non prévu, la migration et la refonte du site internet du Comité vers OVH, selon les préconisations de Quomodo qui a déposé le bilan. Vous aurez une présentation du nouveau site.

D'un point de vue sportif, je ne reviendrai que sur le championnat du Morbihan qui a vu la victoire en Elite Seniors de Jordan MARS, après une superbe demi-finale face à Julien DESMOULIERES. L'ancien CTD face au nouveau CTD... J'en profite, toutefois, pour féliciter Ploemeur TT 56 de sa remontée en Nationale 3.

L'an dernier, nous avons prévu un fonds de solidarité de plus de 10 000 €, soit 200 € par club pour du matériel informatique, ordinateur, imprimante, tablette de signatures, mais également consommables, cartouche d'encre par exemple, à utiliser sur 2 ans. A ce jour, 12 clubs en ont profité pour un total de 2 107 €.

De même, nous avons prévu 22 675 € sur 3 ans pour des interventions dans les écoles. A défaut d'utiliser un technicien du Comité, nous participons financièrement à vos actions dans les écoles en prenant en charge la moitié des coûts que vous avez pour ce faire.

Nous continuons le Premier Pas Pongiste, Tournoi des Ecoles, qui permet de faire des licences évènementielles, le club devant ensuite concrétiser ces licences en Loisirs ou Compétition.

Je suis heureux de constater que de plus en plus de clubs ouvrent des sections handisport, sport adapté, sport-santé, etc. D'ailleurs, je continue à inviter tous les clubs à se faire référencer auprès des Maisons Sport-Santé, Lorient, Pontivy, Mauron ou Vannes, mais il faut se faire connaître, certains patients arrivent dans nos clubs envoyés et accompagnés par la Maison Sport-Santé.

Comme chaque année, je termine par la formation :

- La formation technique, la formation Initiateur de Club, dispensée par le Comité est le B A BA de l'entraînement. J'en souhaite au moins un par club. 21 personnes ont été formées la saison dernière (dont 4 Malgaches, repartis depuis à Madagascar), ce qui est une excellente chose. Cette saison, du fait de l'arrêt maladie de Jordan, une session de formation ne sera organisée qu'en deuxième phase.
- Je rappelle également que nous avons aussi besoin d'Arbitres, de Juges-Arbitres de Championnat par Equipes (JA 1) et encore plus de Juges-Arbitres de Critérium Fédéral (JA 2), de Juges-Arbitres de Tournois (JA 3), et il n'est pas nécessaire d'être JA 1 pour être JA 2.  
Je précise que les Malgaches précédemment cités ont également obtenu, en plus de celui d'Initiateur de Club, le diplôme d'Arbitre Régional.

Enfin, je remercie à nouveau le Conseil Départemental pour son soutien indéfectible, les partenaires privés, les salariés pour le travail au quotidien, la presse qui nous suit régulièrement, et vous tous pour votre implication.

Pensez à nous communiquer les dates de vos AG si vous désirez que le Comité essaie d'être présent. J'ai remarqué que vos adhérents appréciaient que nous soyons là afin de discuter en direct avec nous.

Bonne saison à tous, protégez-vous et protégez les autres.

Patrick Pasco

Président du Comité 56



## 4- Election des membres cooptés

Nous avons commencé la saison sans Trésorier. Virgine GUEGAN se présente pour prendre cette fonction.

Pour pallier au départ prochain de Bernard CHAPALAIN, Stéphane PUJOL se présente pour prendre la responsabilité du championnat par équipes.

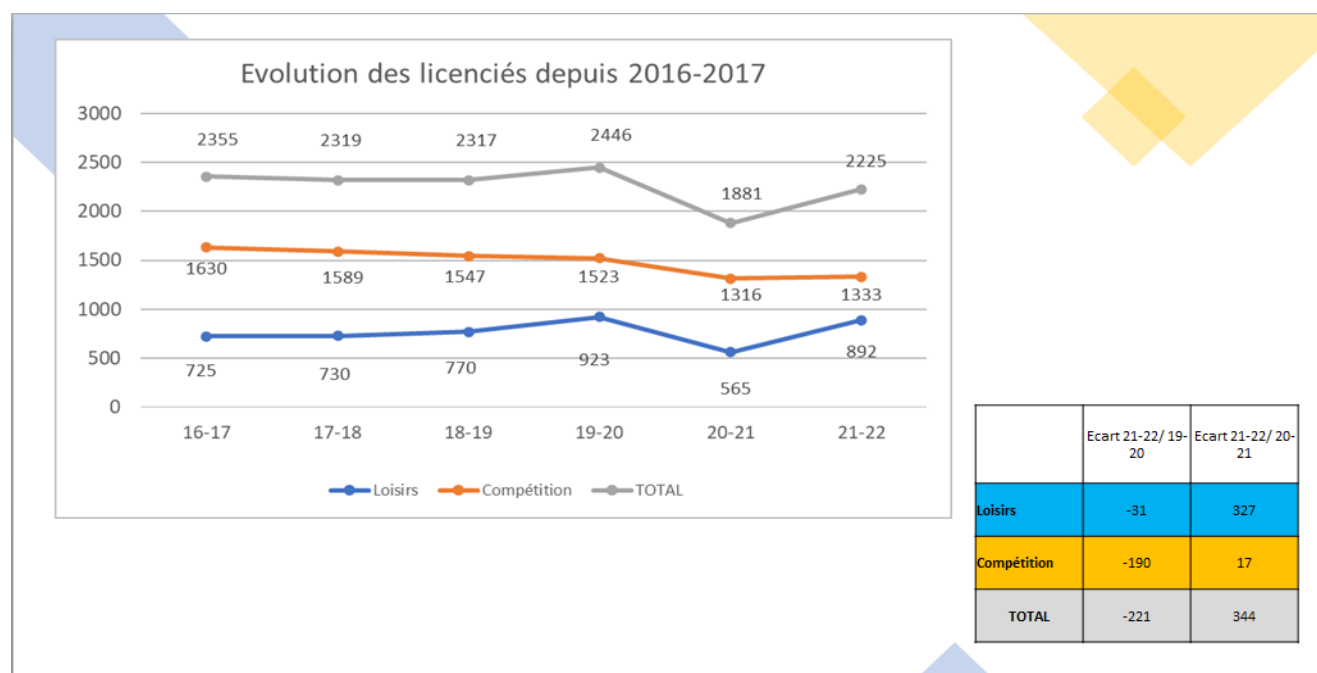
Comme l'élection concerne des personnes, le vote devrait être à bulletin secret. Mais à la demande de l'assemblée, le vote est effectué à main levée :

contre 0, Abstention 0.

Mme GUEGAN et M. PUJOL sont élus à l'unanimité des présents.

Merci pour eux.

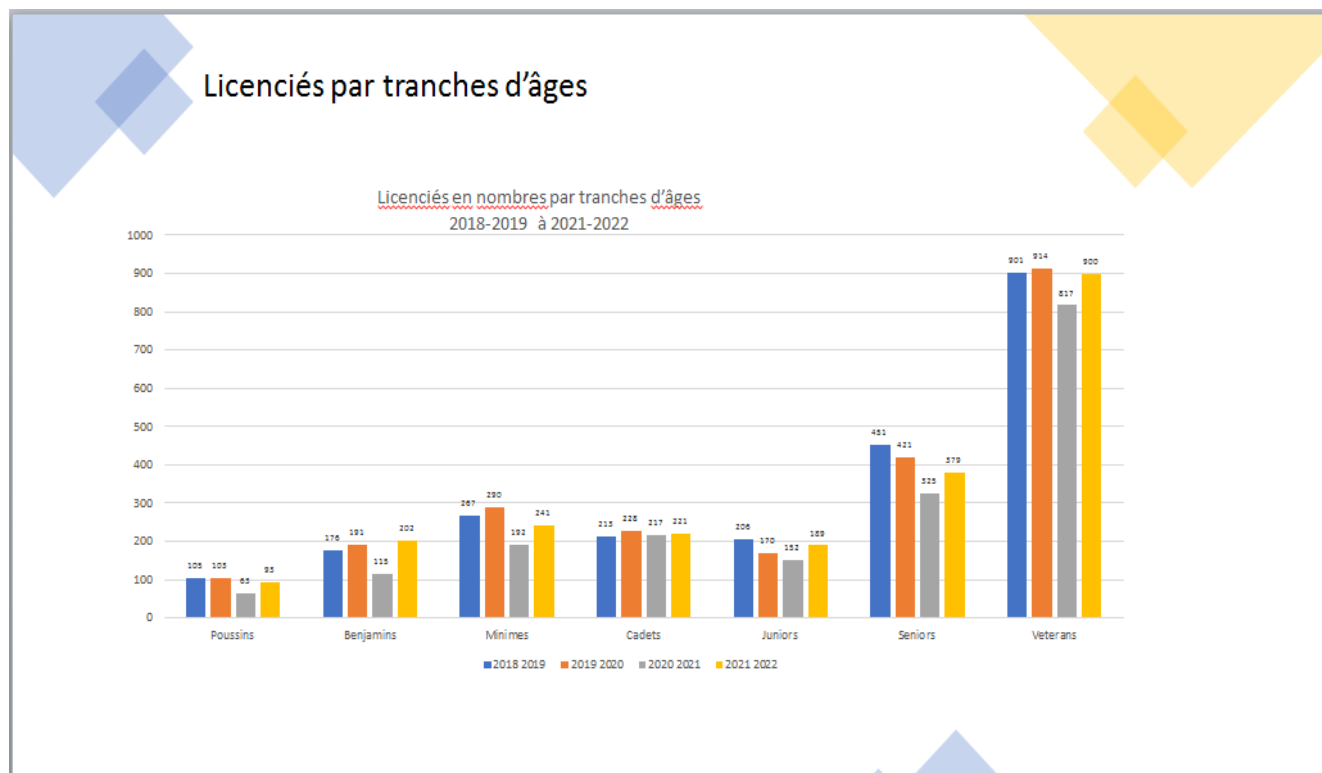
## 5- Rapport du Secrétaire Général



Licencié / période	Ecart 21-22/ 19-20	Ecart 21-22/ 20-21
<b>Loisirs</b>	-31	327
<b>Compétition</b>	-190	17
<b>TOTAL</b>	-221	344

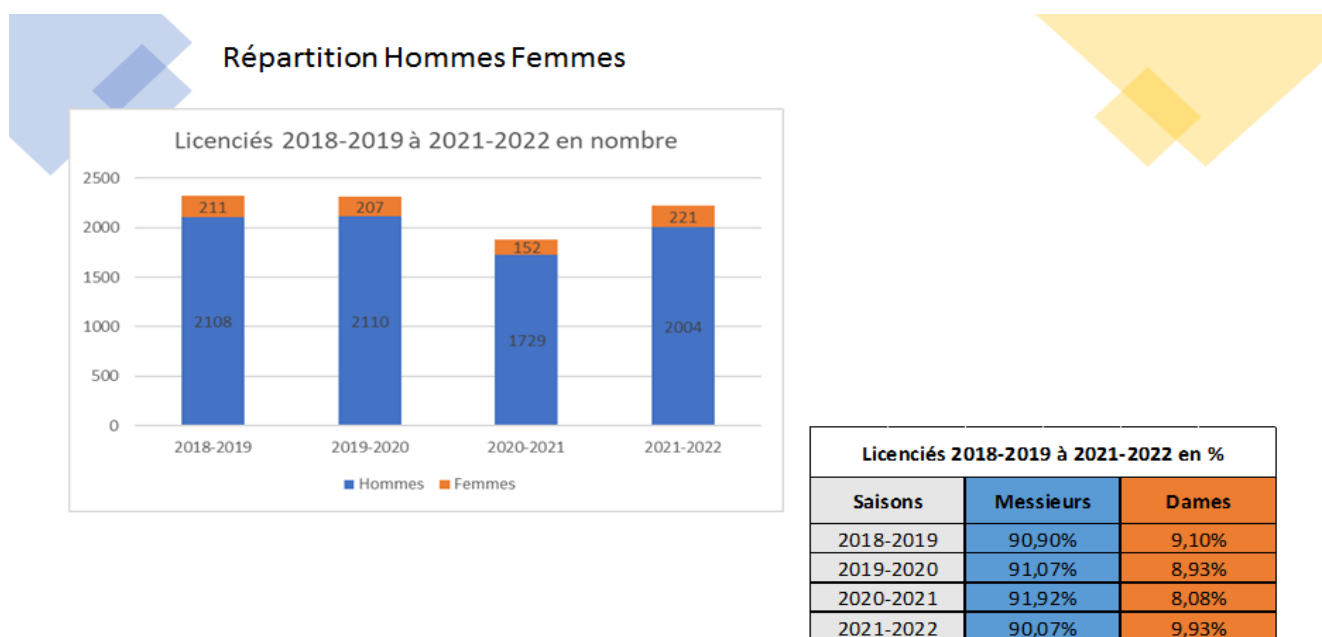
Le nombre de licences a bien augmenté au cours de cette saison (+334), mais nous n'avons pas retrouvé le niveau de licenciation d'avant Covid pour lequel nous avons le chiffre le plus élevé depuis la saison 2016-2017.

Il nous manque encore 9% de licenciés (221) pour retrouver le niveau de la saison 2016-2017.



Malgré cette perte de licenciés, nous enregistrons des satisfactions avec le constat de la bonne reprise pour les jeunes : augmentation du nombre dans les catégories poussins, benjamins.

La tendance à la baisse se confirme avec les séniors, le nombre de vétérans restant stable.

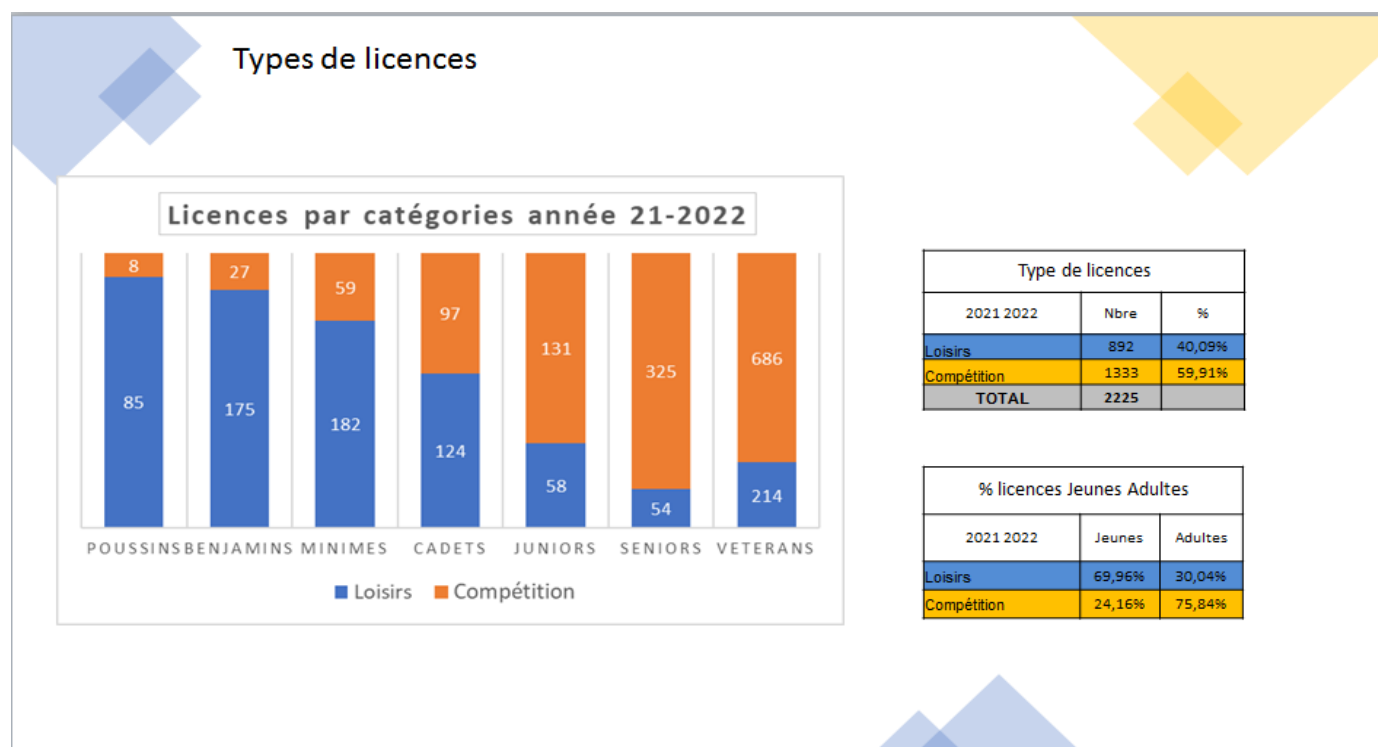


Nous constatons un nombre croissant de Féminines. Elles représentent pratiquement 10% des licenciés, pour la saison 2021-2022, record de licenciées en nombre (221) soit 9,93%.

9,10% en 18-19,

8,93% en 19-20

8,08% en 20-21,



Les licences « compétition » représentent



1333 licenciés soit 59,91% des licences qui se décomposent en

- Licences « jeunes » de Poussins à juniors pour 24,16%
- Licences adultes de seniors et vétérans pour 75,84%

Les licences « loisirs » représentent

892 licenciés soit 40,09% des licences qui se décomposent en

- Licences « jeunes » de Poussins à juniors pour 69,96%
- Licences « adultes » de seniors et vétérans pour 30,04%




## Le ping dans le Morbihan

Le nombre de club affiliés est de 52, soit 1 de plus grâce à la réaffiliation de St Nolff

### Réunions statutaires

Comité Directeur : 4

Bureau : 4



Je tiens à remercier les salariés du comité, Hélène et Dominique pour le travail administratif effectué, leur efficacité et leur gentillesse, les entraîneurs Jordan, à qui je souhaite le meilleur et Alexis, qui tous sont des rouages essentiels pour le développement du ping dans le Morbihan.

La saison 2022-2023 va commencer. Soyez certains que nous continuerons d'œuvrer pour le bien de tous, grâce et avec votre soutien.

Bonne reprise sportive à tous.

Le secrétaire Général  
Joël BEAUCREUX

## 6- Rapport du Trésorier et approbation des comptes et du budget prévisionnel

Vous trouverez ci-après le compte de résultat pour la saison 2021/22 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2022/23 qui sont soumis à votre approbation séparément.

### Compte de résultat pour l'exercice 2021/22

Cette saison a été marquée par le changement de type de comptabilité, auparavant en trésorerie, aujourd'hui en engagement, plus précise pour une structure comme le comité ainsi qu'un nouveau logiciel comptable. Il en découle des dépenses qui n'avaient pas pu être enregistrées sur la saison 2020-2021 que l'on retrouve cette année.

Tout d'abord, le bénéfice de la saison 2021/22 est de 221,61 €.

Je vais vous en détailler son origine, dans les grandes lignes.

Au niveau des recettes, le nombre de licenciés pour cette saison a augmenté. Au 30 juin, nous avons 2 225 licenciés. De plus la reprise des compétitions a permis d'avoir une saison enfin un peu plus normale.

RECETTES	DEPENSES	
licences, engagements équipes, cotisations	128 221,00 €	versement Ligue et Fédé 68 050,00 €
actions sportives diverses	18 466,00 €	Personnel 54 498,00 €
subvention	11 000,00 €	frais liés aux compétitions 11 496,00 €
autres recettes (reprises provisions fond dédiés, autres)	7 408,00 €	frais généraux 21 186,00 €
Autres recettes (vente table, aides Covid, ...)	1 673,00 €	aides aux clubs 2 107,00 €
		autres charges 7 980,00 €
		provision risque non-paiement 1 230,00 €
TOTAL RECETTES	166 768,00 €	TOTAL DEPENSES 166 547,00 €
		RESULTAT 221 €
TOTAL GENERAL	166 768,00 €	TOTAL GENERAL 166 768,00 €

Le comité a, à nouveau, cette saison bénéficié d'une subvention de 11 000€ du département, et je le remercie.

Les aides liées au Covid reçues durant la saison 21/22 correspondent à l'aide Urssaf pour un montant de 1 238€

Le comité soutient toujours, à court et moyen terme, nos clubs et la pratique de notre sport, par la continuité des deux actions mises en place. Il s'agit :

- Un soutien aux clubs par une aide de 200 € à utiliser sur une période de 2 ans dans le cadre d'achat de produits informatiques (ordinateur, imprimante, tablette pour signature...) et de ses consommables (papier, cartouche d'encre, photocopies couleur, etc...). Son coût total est de **10 400 €**. Il a été utilisé **1905,30 €** cette saison.
- Une aide exceptionnelle a été accordée au club de Ménimur d'un montant de 201,99 € en soutien pour l'incendie qu'ils ont subi.

### Budget prévisionnel pour l'exercice 2022/23

En comptant sur une crise sanitaire terminée, le budget prévisionnel a été vu à la hausse par rapport à l'an dernier.

Les charges de structures restent à peu près équivalentes ainsi que les frais liés aux compétitions.

Les charges de personnels diminuent suite à l'arrêt de Jordan, mais il a été prévu une charge pour palier à son absence (ligne presta extérieure).

Nous obtenons ainsi une perte prévisionnelle de -127,32€.

Virginie GUEGAN

COMITE 56 TT

31/08/2022 12:42:55

### État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
Cotisations	116 727,09	119 329,50
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	435,05	-10 769,44
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	29 960,51	20 458,50
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	11 000,00	66 097,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contribution financières		690,17
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 655,57	1 433,57
Utilisations des fonds dédiés	3 186,82	
Autres produits	1 162,27	650,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>165 127,31</b>	<b>197 889,30</b>

Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	303,90	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL (II)</b>	303,90	0,00
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 337,40	3 300,07
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		300,00
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL (III)</b>	1 337,40	3 600,07
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)</b>	166 768,61	201 489,37
	<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>	0,00	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	166 768,61	201 489,37

### État préparatoire au Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	377,05	123,00
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	33 003,13	20 079,86
	Aides financières	4 740,69	
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 321,34	3 168,48
	Salaires et traitements	43 733,86	38 096,76
	Charges sociales	9 072,65	7 430,56
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 886,32	5 740,30
	Dotations aux provisions	1 229,80	
	Report en fonds dédiés		33 075,00
	Autres charges	63 825,20	71 638,30
	<b>TOTAL (I)</b>	164 190,04	179 352,26
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	706,25	759,42
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	<b>TOTAL (II)</b>	706,25	759,42
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	1 650,71	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>TOTAL (III)</b>	1 650,71	0,00
	Participation des salariés aux résultats (IV)		
	Impôts sur les bénéfices (V)		
	<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)</b>	166 547,00	180 111,68
	<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	221,61	294,98
	<b>TOTAL GENERAL</b>	166 768,61	180 406,66

### Questions diverses

- Aucune question.

## 7- Rapport de la Vérificatrice aux Comptes et vote pour sa nomination

### **COMITE DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE**

#### **RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2021 – 2022**

Monsieur Le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la demande qui m'a été confiée par le Comité du Morbihan de Tennis de Table, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association. La vérification a porté sur la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

J'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une bonne tenue de la comptabilité.

Je remercie Patrick PASCO et Virginie GUEGAN pour les tâches qui ont été accomplies avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité du Comité du Morbihan de Tennis de Table.

Je certifie les comptes tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

Madame Aurélie MERDI

#### **- Vote du compte de résultat :**

Le vote s'effectue à main levée.

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité des clubs présents.



## - Budget Prévisionnel



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN  
COMpte de RESULTAT PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2022 – 2023

PRODUITS		PREVI	CHARGES		PREVI
	30/06/22	30/06/23		30/06/22	30/06/23
Engagement des clubs	128 221,09 €	141 216,00 €	Reversements LBTT et FFTT	68 049,95 €	81 557,00 €
Affiliations	9 396,00 €	9 534,00 €	Dont Cotisation SPID-GIRPE		500,00 €
Cotisations dép. et engagements d'équipes	15 238,00 €	15 238,00 €	Salaires, charges et cotisations diverses	54 498,35 €	40 325,00 €
Licences	102 792,09 €	115 744,00 €	Salaires	43 733,86 €	
Autres (Mutations, divers)	793,00 €	700,00 €	Charges sociales et cotisations diverses	9 673,49 €	
Actions sportives	18 466,51 €	18 791,00 €	Frais de formation des salariés	1 089,00 €	0,00 €
Stages	5 766,97 €	6 000,00 €	Remplacement Jordan		
Entraînements	3 434,54 €	2 700,00 €	Actions sportives (hors salaires)	11 496,22 €	13 511,00 €
CLE	1 360,00 €	2 000,00 €	Centre Labelisé d'Entraînement (CLÉ)	637,00 €	800,00 €
Cratère Fédéral	6 191,00 €	6 191,00 €	Juge - arbitrage	3 617,23 €	4 000,00 €
Autres épreuves	1 639,00 €	1 600,00 €	Indemnisation des clubs	3 696,00 €	3 696,00 €
LBTT (PST)	73,00 €	300,00 €	Matériel sportif et fournitures	47,71 €	
Subventions et sponsoring	11 000,00 €	17 231,00 €	Divers (actions jeunes)	844,88 €	900,00 €
Conseil départemental	11 000,00 €	11 000,00 €	LBTT (PST)	2 633,40 €	3 115,00 €
Subvention ANS		5 231,00 €	Récompenses		1 000,00 €
Partenaires privés		1 000,00 €	Locaux	6 456,03 €	6 800,00 €
Vente de matériel	435,05 €	400,00 €	Intérêts d'emprunt du siège social	706,25 €	700,00 €
Remboursement de frais de formation	2 655,57 €	0,00 €	Charges de copropriété	1 731,12 €	1 800,00 €
Utilisations fonds dédiés	3 186,82 €		Taxe foncière	1 718,30 €	1 800,00 €
Produits financiers	303,90 €	300,00 €	EDF, tel et internet	2 300,16 €	2 300,00 €
Produits exceptionnels	1 261,67 €	0,00 €	Achat de matériel	377,05 €	400,00 €
Autres pénalités et amendes	99,40 €		Autres frais généraux	14 730,33 €	20 505,00 €
Aides COVID reçues	1 238,00 €	0,00 €	Remboursement de frais	7 487,37 €	7 500,00 €
Fonds de solidarité			Fourniture de bureau et photocopieur	1 626,95 €	1 626,00 €
Aide URSSAF	1 238,00 €		Autres frais généraux + presta extérieure	4 872,67 €	11 000,00 €
			Assurances	476,31 €	480,00 €
			Achats de petits matériels	266,83 €	
			Dotations aux amortissements	5 886,32 €	5 066,32 €
			Siège social	3 000,00 €	3 000,00 €
			Matériel sportif et informatique	886,32 €	886,32 €
			Utilisation aides COVID	2 187,29 €	0,00 €
			Aide exceptionnelle	201,99 €	
			Aide informatique aux clubs	1 903,30 €	
			Initiation des enfants en milieu scolaire (Action école)		
			Autres charges	1 715,66 €	0,00 €
			Provision pour risques	1 229,80 €	0,00 €
			Résultat excédentaire	221,61 €	-127,32 €
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>166 768,61 €</b>	<b>177 938,00 €</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>166 768,61 €</b>	<b>177 938,00 €</b>

## - Vote du budget prévisionnel :

Le vote s'effectue à main levée.

0 abstentions, 0 voix contre.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des clubs présents.

Merci pour la Trésorière.

Le Président remercie la Trésorière pour le travail effectué.

## - Vote pour la nomination de la vérificatrice aux comptes :

Mme Aurélie MERDI est élue à l'unanimité des clubs présents comme vérificatrice aux comptes pour la saison 2022-2023.

## 8- Répartition du coût des licences Loisirs - Résolution à voter

Des clubs n'ont pas payé la part départementale des licences Loisirs, se basant sur la circulaire administrative de la Fédération qui prévoit une part unique Ligue + Comité. Cette part unique a été mise en place en 1998 et dénoncée par des Ligues et Comités en 2008. Après constat des pratiques de nombreux comités, nous vous proposons de voter la répartition suivante pour les licences Loisirs en créant une contribution Jeunes et Développement.

La nouvelle répartition serait :

V, S, J : 7,40 € (FFTT) + 7,00 € (Ligue + Comité) = 14,40 €

Contribution Jeunes et Développement : 16,45 €

Total identique à 30,85 €

Jeunes, Cadets à Poussins : 3,50 € (FFTT) + 3,10 € (Ligue + Comité) = 6,60 €

Contribution Jeunes et Développement : 16,00 €

Total identique à 22,60 €

*Etes-vous favorable à cette décision ?*

Si vous votez OUI, cette nouvelle répartition sera mise en place dès demain et nous vous enverrons un nouveau bordereau administratif et financier.

Si vous votez NON, la répartition actuelle sera maintenue et les clubs en retard de règlements sur les licences Loisirs sont invités à régulariser leur situation au plus vite afin d'être en conformité avec le vote fait.

Actuellement, nous avons pour les V, S et J : 7.40 € pour la FFTT, 7.15 € pour la Ligue, et le reste, soit 16.30 € pour le Comité.

### Débat :

Sur proposition du Président, un débat s'installe entre le Comité et les clubs.

En préalable, le Président rappelle que la Provisions pour Risques présentée correspond aux clubs n'ayant pas payé toute la part départementale des licences Loisirs, soit 1229.80 € et indique que si tous les clubs adoptent le même comportement, et mettent en péril les finances du Comité, c'est 13 068 € en moins sur le budget du Comité selon les licenciés au 30/06/2022, soit un emploi. Sans vouloir faire du chantage à l'emploi, il est hors de question pour le Comité de perdre cette ressource et donc d'abandonner cette part départementale, d'où la création de la contribution Jeunes et Développement.

Soit les clubs demandent que le Comité se conforme à la circulaire administrative, même si pour le Président, il n'y a pas d'obligation à le faire, puisque le Comité est une association loi 1901 qui gère lui-même ses ressources, soit la résolution n'est pas adoptée et le statu quo actuel perdure.

Question : A qui revient la Contribution Jeunes et Développement ?

Réponse : Au Comité. Ce n'est qu'une bascule, un jeu d'écriture entre la part comité des licences loisirs et la nouvelle contribution Jeunes et Développement

Question : Comment cela se passait auparavant concernant cette contribution Jeunes et Développement ? Certains clubs ne la payaient pas ?

Réponse : Auparavant, elle n'existait pas. Il est vrai que sur le bordereau administratif et financier, la décomposition présentée en séance n'apparaît pas. Par contre, elle est bien présente dans la circulaire administrative que le Comité envoie en fin de saison, en mai - juin.

Il restera à voir avec la Ligue comment on se répartit les 7 € concernant les Vétérans, Seniors, Juniors. On ne peut pas décider, nous, de ce que la Ligue fera. Pour l'instant, le Président considère que les 7 € vont à la Ligue puisque cela correspond à ses tarifs.

Question : Pour les V, S, J, le tarif de la licence loisirs est de 33.85 €, sans aucune action en contrepartie. Autant pour les Jeunes, il y a le Circuit Jeunes par exemple, autant pour les adultes, il n'y a rien. Ce tarif-là, s'il est maintenu peut inciter les clubs à aller vers d'autres fédérations qui demandent beaucoup moins. Pour ce public-là, ce sont les clubs qui agissent, pas la Fédération, pas la Ligue, ni le Comité. Malgré l'assurance liée à la licence, ce tarif est excessif.

Réponse : On n'est pas au courant de tout ce que font la Fédération et la Ligue pour ce public. Par exemple, il y a eu une journée Féminines organisée par la Ligue à Mur de Bretagne pour les Loisirs. On n'est pas au courant de tout.

Le tarif actuel est celui qui est présenté et qui n'a pas bougé depuis 5 ans. Le Président rappelle que la question posée n'est pas une question de tarifs, mais juste de présentation : applique-t-on la circulaire administrative fédérale ou ne changeons-nous rien ?

Question : On a du mal à comprendre la part fédérale des licences Loisirs. Le Comité fait des choses, la Ligue aussi, probablement, mais la Fédération ?

Réponse : on n'est pas au courant de tout.

Il faut reconnaître que c'est principalement les licences Loisirs qui font fonctionner les clubs, et c'est là que se fait la plus grosse marge des clubs.

Le Président rappelle que pour les Seniors en licence Loisirs, le club paie environ 30 €, alors qu'il encaisse en moyenne 80 € de la part de son adhérent. Il n'y aurait pas de surcoût, simplement une répartition différente pour se conformer à la circulaire administrative fédérale. Certains clubs font observer que cette part-là leur paraît excessive, surtout que leurs licenciés Loisirs ne veulent pas faire de compétition. Le Secrétaire fait remarquer que les Loisirs représentent 40 % des effectifs, et sur ce pourcentage, 70 % sont des jeunes qui passeront plus tard en licence Compétition.

Un club rappelle la genèse du tarif bloqué sur les Loisirs qui était de relancer la licenciation. Il indique que l'équipe actuelle dirigeante du comité a récupéré une situation existante difficile à remettre en cause, et on ne peut pas incriminer l'équipe actuelle. Il remet en cause les parts FFTT et Ligue car il est impossible de savoir ce que font ces 2 organes pour les Loisirs, contrairement au Comité, notamment pour les jeunes. Il estime que la part Ligue + Comité de 7 € doit intégralement revenir au Comité.

D'un point de vue statutaire, il indique que les Ligues et Comités sont des associations créées par la Fédération et ne sont pas indépendantes.

Il est donc indispensable de se mettre en conformité avec la circulaire administrative fédérale, ce que d'autres ligues et comités font.

Le Président précise que le Comité ne peut pas décider de son propre chef de garder pour lui l'intégralité de cette part commune. La réponse du club est de dire que cette décision peut être prise en Assemblée Générale.

La Trésorière indique que si une décision est prise en ce sens, cela doit être en AG de la Ligue, et non du Comité, car concerne les ressources de la Ligue.

Le club souhaiterait qu'une résolution soit votée dans le sens qu'il défend pour pouvoir ensuite mieux négocier avec la Ligue.

Le Président rappelle les contours du débat qui n'est pas « que fait-on de la part commune Ligue + Comité ? » mais « crée-t-on une ligne afin d'être en conformité avec la circulaire fédérale ? »

Un autre club insiste sur la répartition de la part commune Ligue - Comité car certains Loisirs ont une licence « Milieu Rural » et non pas FFTT, et précise qu'il est prêt à se rendre à la Ligue.

Le Président invite fortement les clubs à se rendre à l'AG de la Ligue qui aura lieu la semaine suivante.

Question : Ne pourrait-on pas faire une mention dans le PV de l'AG concernant le débat qu'on vient d'avoir sur la répartition de la part Ligue - Comité, à remonter à la Ligue?

Réponse : Comme les débats sont enregistrés, cela sera évoqué dans le PV

Question : Comment est faite la répartition de cette part ?

Réponse : Ligue 100 %, et Comité 0 %. Les 4 comités bretons sont logés à la même enseigne. C'est le même fonctionnement dans la Ligue des Pays de Loire, celle des Hauts de France, celle de la Nouvelle Aquitaine, mais nous ne connaissons le fonctionnement de toutes les ligues. En ligue du Centre, la Ligue prend 1 € et laisse le reste aux comités, et en Normandie la Ligue laisse la totalité de la somme aux comités. Mais cela est débattu en AG Ligue.

Question : Quelle est la raison de cette ligne Ligue + Comité ? Si on n'a rien autant ne mettre que part Ligue

Réponse : C'est ainsi depuis 1998. La Fédération avait constaté une baisse de toutes les licences Compétition et en Assemblée Générale de l'époque, il a été décidé un tarif unique, figé, pour relancer la licenciation. Tarif qui a été, notamment dénoncé par les Pays de Loire en 2008, car ils avaient des actions spécifiques sur les Loisirs.

Il est à noter que la part Ligue est supérieure à ce qui est indiqué dans la circulaire fédérale, ce qui est inacceptable pour certains clubs.

Il y a un risque que les clubs qui licencient leurs Loisirs arrêtent de le faire.

Question : Combien de clubs ne paient pas la cotisation Loisir ?

Réponse : Auparavant, les clubs payaient en fonction du bordereau financier. Cette année, 2 clubs n'ont pas payé. Par contre, il est intéressant de noter que 13 clubs n'ont déclaré aucun licencié Loisir, sans qu'on sache s'il y a des pratiquants ou pas.

Question : C'est une situation antérieure à 2016, et nous avons dû faire avec ! Cette proposition paraît intéressante et les observations exprimées par les clubs sont légitimes et entendables. Ça paraît difficile aujourd'hui de rogner les moyens du comité et donc de ne pas voter ce dispositif. On ne peut pas se contenter d'une mention dans le procès-verbal. Il faut, de manière active, solennelle, sous une forme à préciser que le Comité se manifeste explicitement auprès de la Ligue pour demander que la majorité de cette part revienne au Comité et que les représentants des clubs se manifestent à l'AG de la Ligue en ce sens. Et peut-être qu'une concertation se fasse avec les autres comités bretons afin d'avoir une position commune lors de l'AG de la Ligue. Ce dispositif paraît incontournable sous peine de fragiliser le Comité et en rester là n'est pas satisfaisant. La responsabilité du Comité est de porter cette demande auprès de la Ligue.

Réponse : Pour information, cela fait déjà un an que le problème perdure, que la question a été posée 5 fois à la Fédération, que le Comité 22 a également posé la question à l'AG Fédérale. En théorie c'est discuté ce week-end lors du Conseil Fédéral, car Renan Thépaut, le Président de la Ligue souhaite qu'une position nationale soit adoptée. Mais aujourd'hui, que fait-on ?

Questions : Pourquoi ne pas bloquer cette somme tant qu'il n'y a pas de solution pérenne, et ne rien donner à la Ligue ?

On entend que la Ligue ne fait rien pour les Loisirs. Alors que Renan Thépaut n'est pas là, on a l'impression qu'un procès est fait à la Ligue. Il aurait été intéressant qu'il soit là pour donner son point de vue sur la question.

Réponse : Renan est à la Fédération où il y a un Conseil Fédéral et un Comité Directeur. Ce n'est pas le seul représentant de la Ligue. Il faudra en parler dans 2 semaines. Nous avons au Comité au moins 4 membres du Conseil de Ligue, et nous en parlerons lors du Conseil de Ligue qui va précéder l'AG. Et si nous voulons avoir plus de poids il faut que les clubs interviennent à l'AG de la Ligue.

Question : Quelle va être la résolution à voter (elle est affichée à l'écran) et est-ce que les réponses seront OUI, NON et ABSTENTION ? Si la majorité est à l'Abstention, le sujet sera inscrit dans le procès-verbal et cela va donner un poids

Réponse : Le vote est « Etes-vous favorable à cette décision ? »

Question : Il faut changer cette phrase, elle ne correspond pas aux débats qui viennent d'avoir lieu. On ne peut pas voter si on ne connaît pas la répartition.

Réponse : L'abstention est toujours possible. Le résultat du vote est en fonction du nombre d'adhérents, quel que le vote fait. Le club qui a 4 bulletins Oui et 4 bulletins Non représentera 4 bulletins Abstention s'il ne vote pas.

Questions : On est tous d'accord sur le principe. Est-ce qu'il faut de la transparence et qu'on se mette en concordance avec les tarifs de la Fédération ? On est tous d'accord. Est-ce qu'il faut préserver les finances et le mode de fonctionnement du Comité ? On est à peu près tous d'accord. Après, c'est sur les répartitions et les taux qui sont affichés qui posent problème. Il n'y a malheureusement pas de solutions intermédiaires.

Les Abstentions n'ont pas d'influence, elles donnent juste une image et ne vont rien bloquer.

Le Comité se satisfait-il que sa part soit à 0 € ?

Réponse : La part du Comité n'est pas à 0 puisqu'elle est à 16.30 €, mais elle est à 0 sur les 7 €. Par contre, si comme vous le souhaitez, le Comité demande les 7 €, ne craignez-vous pas que la Ligue augmente ses tarifs de 7 € ? Vous suggérez que le Comité ne reverse pas sa part à la Ligue, mais le Comité est aussi agent collecteur et reverse à la Ligue les parts Ligue et Fédération. La solution serait peut-être que le club soit directement prélevé par la Fédération.

La Ligue va écouter ce que le Comité a à lui dire. En revanche, la Ligue, comme les comités et les clubs, prend des engagements, prépare des budgets et fait en fonction de ce qu'elle a. Si elle baisse le montant, elle devra trouver des ressources supplémentaires qui risquent de se retrouver sur les coûts licences. Il faut lui laisser le temps de le prévoir.

## Vote de la résolution :

Afin de permettre aux clubs de garder une parfaite indépendance de point de vue, le Président du Comité demande que le vote s'effectue à bulletin secret. (Article 6 des statuts)

Résultat du vote :

Nombre de voix possibles : 154

OUI : 41

NON : 45

Abstention : 68

La résolution est rejetée.

## 9- La Commission Sportive

Mesdames, Messieurs les représentants des Clubs,

Seul changement dans la commission sportive pour cette saison, l'arrivée de Jean-Pierre GODIVEAUX pour remplacer Joël BEAUCREUX sur la coupe du Morbihan. Hélas, cette compétition n'a pas pu se tenir, faute de combattants.

Enfin, une saison complète, aussi bien pour les compétitions par équipes que pour les compétitions individuelles, départementales que régionales.

Je voudrais remercier les clubs qui ont permis l'organisation de toutes les compétitions et leurs bénévoles. Notre difficulté est toujours d'organiser une compétition sur 24 tables (Tour CF régional pour les Benjamins/Minimes, Finales par classement départementales, ...).

### **Championnat par équipes Seniors :**

Une première phase très difficile avec de nombreuses poules incomplètes, y compris en PRE et D1.

- PRE une poule de huit équipes, une poule de sept équipes.
- D1 deux poules de six équipes.
- D2 deux poules de huit équipes, deux poules de sept équipes.
- D3 trois poules de huit équipes, cinq poules de sept équipes.
- D4 trois poules de huit équipes, quatre poules de sept équipes.

La deuxième phase, après une savante gymnastique, notamment en ne faisant aucune descente en D1, a permis de compléter la majorité des poules à l'exception de la D4. Ce qui a permis de rendre le Championnat plus attractif. Cette saison, pour la première fois, il y avait davantage d'équipes en D3 qu'en D4.

- PRE deux poules de huit équipes.
- D1 deux poules de huit équipes.
- D2 quatre poules de huit équipes.
- D3 huit poules de huit équipes.
- D4 sept poules de sept équipes.

### **Compétitions par équipes Jeunes :**

Au niveau régional, nous n'avions que les Interclubs régionaux. Merci à St Thuriau pour son organisation.

Au niveau départemental, merci à Golfe TT pour son organisation des Interclubs départementaux.

### **Compétitions individuelles :**

Merci aux clubs de Malguénac, de l'AJK Vannes, de St Thuriau et de Plescop pour les organisations respectives de : Finales par Classement, Championnat du Morbihan, Individuels vétérans et titre par équipes Seniors.

### **Critérium fédéral :**

Les 4 tours de Critérium ont pu être organisés et se sont déroulés dans des conditions à peu près normales.

Forte participation dans la catégorie « Vétérans/Seniors ».

En revanche, pour les jeunes, peu d'inscrits à l'exception de la catégorie « Juniors ».

Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'une des conséquences de la pandémie.

A noter également, que le dernier tour a été marqué par de très nombreuses absences, dont certaines qui n'ont pas été justifiées ni excusées, donnant lieu aux sanctions prévues dans les règlements.

### **Saison à venir :**

#### **Championnat par équipes Seniors :**

A l'instant où je rédige ce rapport, tous les Clubs n'ont pas encore transmis leurs engagements d'équipes pour la prochaine saison. Pour l'instant, on s'oriente vers des poules de PRE, D1 et D2 complètes. Je pense que les D3 devraient l'être également, malgré le non-réengagement de certaines équipes. Les D4 ne devraient pas être mieux loties que la saison passée.

Changement dans la composition de la Commission Sportive puisque Stéphane PUJOL va nous rejoindre pour prendre progressivement en main le Championnat par équipes Seniors.

#### **Compétitions nationales et régionales :**

Le comité aura en charge, la saison à venir, l'organisation du Championnat de Bretagne et le 3<sup>ème</sup> tour du CF N2 Seniors. J'espère que des Clubs postuleront à ces compétitions.

#### **Autres changements :**

Pour faire la transition, Cyprien LE PENHER a accepté de nous aider sur le calendrier sportif et les organisations des compétitions.

Pourquoi tous ces changements, c'est lié à une information que je vous confirme. Je prends ma retraite au mois d'avril prochain et je quitterai le Morbihan (je suis originaire du Nord-Finistère). Je me suis toutefois engagé à finir la saison 2022/2023 avec vous. J'aurai passé 13 ans au Comité avec vous.

Merci d'accueillir Stéphane et Cyprien. Ne leur faite pas trop de misères. Si d'autres personnes veulent nous rejoindre, elles seront les bienvenues.

Bonne nouvelle saison sportive à toutes et à tous. Prenez soin de vous et vos proches.

Sportivement,

Bernard CHAPALAIN

Président de la Commission Sportive Départementale

## **Les Vétérans**

### **SAISON 2021 2022**

Le championnat vétérans par équipes départemental s'est déroulé en deux phases.

La première phase avec des poules géographiques et la seconde avec des poules établies suivant le résultat de cette première phase.

Soit en totalité 19 équipes en phase 1 et 20 équipes en phase 2 dans 3 poules.

**Victoire dans la poule Elite du club de SENE TT.**

En ce qui concerne le championnat vétérans individuel qui s'est déroulé le 9 janvier 2022 à SAINT THURIAU

### MESSIEURS

V1	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>DERRIEN Xavier</b>	<b>PLOEMEUR 56 TT</b>
	2 <sup>ème</sup>	OURVOUAI Cyrille	PLOEMEUR 56 TT
	3 <sup>ème</sup>	LE DUFF Cédric	PLOEMEUR 56 TT
V2	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>JEZEQUEL Bruno</b>	<b>GUEMENE/SCORFF TT</b>
	2 <sup>ème</sup>	SZCZACHOR Marc	SENE TT
	3 <sup>ème</sup>	GEFFROY Patrick	SENE TT
V3	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>MARSY Philippe</b>	<b>SENE TT</b>
	2 <sup>ème</sup>	GROGNET Dominique	SENE TT
	3 <sup>ème</sup>	NOEL Jean Yves	LEOPARDS DE PLOERMEL
V4	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>GUYONVARCH André</b>	<b>PLOEMEUR 56 TT</b>
	2 <sup>ème</sup>	LE CORRE Michel	ES PLESCOP TT
	3 <sup>ème</sup>	RAYMOND Michel	PONTIVY- ST THURIAU- MALGUENAC TT
V5	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>FORTUNE Jean</b>	<b>CS QUEVEN</b>
	2 <sup>ème</sup>	DUPLAA Claude	PONTIVY-ST RHURIAU-MALGUENAC TT

### DAMES

V2

<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>PAGES Florence</b>	<b>CTT VANNES MENIMUR</b>
2 <sup>ème</sup>	MONNET Odile	CTT VANNES MENIMUR
3 <sup>ème</sup>	GALLET Nathalie	US PLOUAY

V3

<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>PADELLEC Michèle</b>	<b>FLEP PORT LOUIS</b>
------------------------	-------------------------	------------------------

Compétition qui s'est déroulée dans une excellente ambiance avec un grand remerciement au club de PONTIVY ST THURIAU MALGUENAC TT qui l'a organisée, ainsi qu'aux juges arbitres présents.

Le Vétérans Régional Individuel a eu lieu dans les COTES D'ARMOR le 19 et 20 AVRIL 2022 à PLOUHA.

Les joueurs morbihannais en individuel ont réalisé les résultats suivants :

EN V1

3 <sup>ème</sup>	DERRIEN Xavier	PLOEMEUR 56 TT
------------------	----------------	----------------

EN V2

2 <sup>ème</sup>	JEZEQUEL Bruno	GUEMENE/SCORFF TT
------------------	----------------	-------------------

EN V3

<b>1<sup>er</sup></b>	<b>GROGNET Dominique</b>	<b>SENE TT</b>
-----------------------	--------------------------	----------------



EN V4

1<sup>er</sup> GUYONVARCH André PLOEMEUR 56 TT

4<sup>ème</sup> LE CORRE Michel ES PLESCOP TT

EN V5

3<sup>ème</sup> FORTUNE Jean CS QUEVEN

## DAMES

EN V2

4<sup>ème</sup> MONNET Odile CTT VANNES MENIMUR

EN V3

5<sup>ème</sup> PADELLEC Nathalie FLEP PORT LOUIS

La Coupe Régionale Vétérans a vu la deuxième place de PLOEMEUR 56 TT en V1 et la **victoire de SENE TT en V2 et V3.**

Le France INDIVIDUEL VETERAN s'est déroulé à SAINT DIE DES VOSGES du 16 au 18 avril 2022 avec une belle troisième place de Dédé GUYONVARCH de PLOEMEUR 56 TT en V4 MESSIEURS.

Une autre 3<sup>ème</sup> place pour Dédé GUYONVARCH en double V4 MESSIEURS.

Pour terminer un grand bravo à nos joueurs vétérans qui portent haut, les couleurs de notre département et qui prennent beaucoup de plaisir à se retrouver dans une ambiance conviviale et amicale.

Votre référent Vétérans,

Patrick EVENO

## 10- La Commission Arbitrage

### **Bilan DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE et des formations du MORBIHAN saison 2021 – 2022**

#### **CDA**

Depuis 2 saisons la réglementation s'est adaptée aux conditions sanitaires. La saison prochaine semble être au retour à la normale, donc la CDA reviendra à un fonctionnement normal. Les clubs devront être en conformité avec les règlements du championnat par équipes (un JA1 référent actif par équipe nationale et régionale), un courrier sera adressé aux clubs identifiés « hors règlements ». Nous reprendrons le suivi de l'activité des JA1 et AR. Le programme de suivi est toujours d'actualité.

Bien que la saison ait été chaotique, la commission d'arbitrage a honoré toutes les prestations sur les compétitions individuelles départementales, régionales et nationales cette année ainsi que pour le championnat par équipes.

Nous avons eu 10 Juge-Arbitres qui ont cessés leurs activités.

Cela est inquiétant, surtout lorsque l'on sait qu'il y a eu 2 sessions pour la formation d'arbitres (en octobre et en janvier) et 2 sessions pour le JA1 (en novembre et janvier). Malheureusement il n'y a eu aucun candidat Morbihannais.

Nous espérons que les choses changeront cette saison.

Nous avons 3 candidats en formation JA2 (grade indispensable pour les criteriums fédéraux), seul 1 a donné suite à sa formation. Pour les autres ils n'ont pas répondu aux différentes sollicitations, leur théorie n'est malheureusement plus valide à ce jour.

Il est dommage de commencer une formation très énergivore pour les candidats et les formateurs en abandonnant en cours de route sans prévenir.

## Bilan des formations

Arbitres régional	0		
Juge Arbitre 1er degrés	0		
Juge Arbitre 2ème degrés	1	2 abandons sans prévenir	
Juge Arbitre 3ème degrés	0		
Arbitres national	0		

La saison 2021 - 2022 étant incertaine (COVID) Il n'y a pas eu de réunion de la CDA cette année, la Commission s'est adaptée au calendrier sportif au fur et à mesure des décisions fédérales, régionales et départementales. Tout a été fait dans les règles sanitaires du moment. Une réunion est programmée début septembre afin de préparer la prochaine saison.

Les dates des prochaines formations sont fixées pour la première phase :

- Formation AR : 08/10/2022
- Formation JA1 : 11/11/2022

Les lieux seront définis en fonction des inscriptions (1 session sur RENNES et 1 session sur LORIENT ou Finistère sud). A ce jour, il n'y a aucune inscription du Morbihan.

### - Formation JA2 – JA3 (formations relativement lourdes)

Des demandes ont été émises (verbalement), une proposition sera faite en fonction du calendrier et des inscriptions, un formulaire de volontariat est disponible sur le site de la ligue, et le comité a informé les clubs.

Le principe reste le même, 1 journée de formation théorique, du travail personnel corrigé par les formateurs et une journée d'examen théorique pour le JA2 (2 journées pour le JA3).

Ensuite mise en place d'un programme pour la partie pratique.

### - Rappel

Le responsable des formations AR – JA1 est BEAUCREUX Joël, une demande d'adresse mail ligue a été créée afin de pouvoir rassembler les informations qui nous arrivent.

[formation@lbretagnett.com](mailto:formation@lbretagnett.com)

Il est dommage que les informations arrivent sur plusieurs adresses mail (on peut rater pas mal de choses).

## **Formation continue (rafraîchissements) JA2 – JA3**

Suite à une demande de plusieurs JA2 – JA3 une information sera faite en début de saison pour aider ces JA, qui rencontrent certaines difficultés quant aux changements de règlements sportifs.

### **TENUES ARBITRES**

Grande satisfaction de la part des arbitres.

Cette tenue est remarquée et enviée par d'autres ligues et comités.

Nous avons perdu notre distributeur, mais nous sommes en relation avec un autre distributeur et le brodeur est prêt à prendre le relais.

Une commande sera faite en début de saison prochaine, les AR et JA communiqueront leurs besoins, pour les futurs candidats, les formateurs feront le nécessaire pour la prochaine commande.

Je termine par une mise en garde : les gens sont de plus en plus consommateurs et de moins en moins acteurs. Ce n'est pas parce que le club n'a aucune obligation en juge-arbitrage qu'il ne peut pas envoyer un adhérent en formation. Le risque est de plus en plus grand de voir des compétitions annulées faute d'acteurs.

Jean-Luc POTDEVIN,

Président de la CDA du MORBIHAN, de la CRA et de la Formation à la LIGUE

## **11- La commission Communication - Présentation du nouveau site**

J'ai continué l'activité de partage d'informations et de publications de la page Facebook du Comité et du compte Instagram.

Le but est d'être un relais des publications de la Fédération, de la Ligue mais aussi des clubs. C'est aussi de montrer le dynamisme du tennis de table dans le département.

N'hésitez pas à nous envoyer des articles, photos, ...

Merci de me les transmettre vos articles ou photos à [communication.cd56tt@gmail.com](mailto:communication.cd56tt@gmail.com)

Les abonnés Facebook sont passés de 395 à 473 (+ 20 %) sur cette année et le compte Instagram est passé de 140 à 180 abonnés. (+28%).

Il sera important comme l'utilisent déjà certains clubs très actifs sur les réseaux sociaux que tous les clubs m'identifient (@cd56tt) afin que je ne loupe pas leurs publications et puisse les partager.

Suite à l'arrêt du service Quomodo, j'ai transféré notre site sur Wordpress à l'adresse :

<https://cd56tt.com/>

Il est encore en cours d'actualisation mais possède déjà les informations administratives importantes pour la saison à venir. Je vous invite à vérifier les informations vous concernant, comme par exemple l'adresse des salles. S'il manque quelque chose, contactez-moi directement.

Une présentation du nouveau site est faite.

Emmanuel LE ROUX

## 12- Rapport du Conseiller Technique Départemental

### BILAN JEUNES SAISON 2021 / 2022

ET

### PROJECTION SAISON 2022 / 2023

Voici quelques résultats sportifs de nos jeunes morbihannais que le Comité félicite particulièrement :

- KHEZZANE Ilan de la GV Hennebont pour sa brillante progression pendant la saison et sa participation au championnat de France Cadet.
- SALVAR Ewen du PLOEMEUR 56 TT pour sa participation au championnat de France Cadet et son très beau parcours en Critérium Fédéral.
- CONTE Elouan de l'ES PLESCOP TT pour sa très belle saison sportive en Critérium Fédéral niveau « N1 Cadet » ainsi que sa participation au championnat de France.

Un grand bravo aussi à :

- LE MERDY Ewen du CLEGUER TT et joueur du CLE pour sa qualification et sa participation au championnat de France par classement.
- PAQUERIAUD-MAQUIN Chloé du club PRESQU'ILE DE QUIBERON TT pour sa qualification et sa participation au championnat de France par classement.
- BERNARD-JAOUEN Solenn de l'ES PLESCOP TT et joueuse du CLE durant 4 saisons pour sa qualification et sa participation au championnat de France par classement.

Nous tenons aussi à complimenter les joueurs du Morbihan qui ont grimpés les marches du podium du championnat de Bretagne à Landerneau le 14 mai 2022 :

- KERVAZO Joseph du FL LANESTER joueur qui intègre le CLE la saison 2022/2023 et termine 3<sup>ème</sup> dans la catégorie moins de 9 ans.
- PONSART Lola de la GV HENNEBONT joueuse qui intègre le CLE la saison 2022/2023 et termine 3<sup>ème</sup> dans la catégorie moins de 13 ans.
- KHEZZANE Ilan de la GV Hennebont qui termine finaliste dans la catégorie moins de 15 ans.
- CONTE Elouan de l'ES PLESCOP TT pour sa participation au CLE durant 5 saisons avant d'entrer au Pôle Espoir et sa 3<sup>ème</sup> place en moins de 15 ans.
- SALVAR Ewen du PLOEMEUR 56 TT qui a participé au CLE pendant 3 saisons avant d'entrer au Pôle Espoir et à MALLIET Adrien du PLOEMEUR 56 TT pour leur 1<sup>ère</sup> place en double en moins de 15 ans.

Concernant la saison 2022/2023 :

- ✓ Le CLE du secteur de LORIENT aura lieu sur 2 sites. Au FLK LORIENT le lundi et au FL LANESTER le jeudi.

Je tiens à remercier les 2 responsables de section, de permettre aux jeunes du CLE de s'entraîner 4 heures par semaine en plus des heures effectuées dans leur club respectif.

Merci également à Philippe ARMAND du GOLFE TT 56 pour la mise à disposition de la salle du Raquer pour les jeunes du secteur de VANNES.

L'objectif du CLE est d'aider les clubs dans la formation de leurs jeunes, en proposant des séances supplémentaires.

Prix annuel : 75 euros pour 1 séance de 2 heures par semaine.

Prix annuel : 150 euros pour 2 séances de 2 heures par semaine.

Passerelle CLE : 50 euros pour 1 séance de 1h30 par semaine (seulement sur le secteur de VANNES).

### **SEANCES SECTEUR LORIENT**

Groupe de 7 jeunes pour la saison 2021/2022 et un groupe de 13 jeunes pour la saison 2022/2023.

FLK Lorient le lundi de 18h à 20h

FL Lanester le lundi de 18h de 20h.

### **SEANCES SECTEUR VANNES**

Groupe de 6 jeunes pour la saison 2021/2022 et un groupe de 6 jeunes pour la saison 2022/2023 ainsi qu'un groupe de « Passerelle CLE » de 6 jeunes qui s'entraînera 1 fois par semaine pendant 1h30.

Ploeren le mardi de 18h à 20h

Ploeren le jeudi de 18h de 20h.

#### ✓ Compétitions et manifestations jeunes

- Maintien d'un nouveau tableau moins de 15 ans garçons pour le Circuit Jeunes (pas de possibilité de compétition pour ces jeunes s'ils ont une licence loisir)
  - La finale départementale du PPP sera ouverte aux enfants du CP au CM2 et se déroulera durant la finale du Circuit Jeunes pour la saison 2022/2023.
  - La journée de Détection aura lieu le vendredi 11 novembre pour les enfants de moins de 10 ans du Morbihan. Le Comité contactera individuellement les jeunes susceptibles de participer à cette manifestation.
  - Le championnat par équipe jeunes : mise en place de 2 tableaux pour la saison 2022/2023 :  
**TABLEAU A** : Cadet / Junior                      **TABLEAU B** : Poussin / Benjamin / Minime
- Réflexion sur un projet avec les autres départements bretons qui utilisent à peu près les mêmes tableaux, en championnat jeunes afin d'organiser une finale régionale.
- Enfin, le samedi 18 juin 2023 aura lieu la 2<sup>ème</sup> édition de la finale du Circuit Jeunes. La 1<sup>ère</sup> a été une belle réussite ! 12 jeunes de chaque tableau seront sélectionnés.

***Le conseiller technique départemental,***

**Jordan MARS**

## 13- Questions diverses

Aucune question n'est parvenue au Comité. Le Président demande s'il y a des questions dans la salle.

Commentaire : *L'an dernier la compétition du Premier Pas Pongiste a été annulée faute de participants. Je rappelle que c'est une compétition pour les jeunes écoliers. C'est très bien que le Comité propose cette compétition, mais il faut aussi que les clubs suivent et sollicitent les écoles pour qu'elle ait lieu en 2023.*

Réponse : Pour les jeunes Loisir, on a aussi le Circuit Jeunes et on a constaté qu'au fil de la saison, on a énormément d'inscrits, donc problème de salles et au final on a eu 2 fois moins de participants que d'inscrits. Cela se fait donc au détriment du Comité, des arbitres sollicités. Il faut fiabiliser les participations pour ne pas mettre en péril cette compétition qui est la plus belle qu'on puisse faire dans le Morbihan.

Question : *Sur GIRPE, il ne semble pas que des rencontres à 3 joueurs pour le championnat jeunes soit prévues.*

Réponse : Si. On redonnera l'information.

## 14- Intervention des différents représentants présents : Ligue, CDOS, DDCS, Conseil Départemental, Député

### A- Intervention de Renan THEPAUT (Président de la Ligue)

Renan THEPAUT est absent, mais il a fait parvenir au Comité un texte qui est lu en séance.

Bonjour à tous

Je vous prie de m'excuser de n'avoir pu répondre à l'invitation de votre Président du Comité Départemental participant ce jour même au Conseil Fédéral au siège de notre Fédération.

Une nouvelle saison redémarre enfin dans des conditions annoncées comme normales.

Je tenais à vous remercier sincèrement pour votre implication et votre persévérance à maintenir la vie associative. Chacun a consenti des efforts à son niveau dans un esprit de solidarité.

En ce qui concerne la Ligue nous n'avons pas été en reste et notre aide accordée aux clubs (gratuité des licences jeunes et 20 % pour les autres a été évaluée à 59 639,80 € exactement. J'ai transmis aux Comités, la ristourne accordée à chaque club.

Je m'explique mal les polémiques existantes sur les parts que prennent les Comités et la Ligue sur les licences loisirs sachant que cette pratique existe depuis plus de 18 ans et qu'elle est conforme aux statuts fédéraux qui précisent bien que juridiquement, c'est à chaque instance de définir le montant de ses ressources.

Maintenant nous sommes ouverts à toute modification et à une nouvelle éventuelle répartition des ressources mais il me semble que cela doit se régler au niveau national en concertation avec notre Fédération car la Ligue de Bretagne et ses Comités ne sont pas les seuls impliqués dans ce cas de figure.

Lors de l'Assemblée Générale de la Ligue, nous aurons l'occasion d'accueillir Emmanuel MARZIN, Vice-Président de notre Fédération, et ce serait, il me semble, une opportunité d'échanger sur ce sujet.

Je tiens également à remercier et à féliciter toute l'équipe du Comité du Morbihan ainsi que son Président et tous les bénévoles qui s'investissent autour de vous dans nos instances.

Cette saison, nous aurons quatre équipes de PRO en Bretagne, du jamais vu, avec également la nouvelle salle d'Hennebont dédiée exclusivement au tennis de table. Je vous invite vivement à encourager toutes ces équipes et à démontrer aux observateurs que le public du tennis de table est aussi très nombreux.

La Ligue a vu sur son territoire l'organisation des championnats de France individuel confié au Club de Cesson qui s'est d'ailleurs bien débrouillé dans le contexte que l'on sait avec la C.O.V.I.D. en regrettant toutefois que la Ligue n'ait pas été davantage associée à cette évènement par notre Fédération.

Pour les dépôts des dossiers ANS, cinq clubs du Morbihan ont obtenu une aide.

Au niveau de la Ligue, 25 clubs contre 22 la saison précédente ont bénéficié de ces aides.

Dans cadre de notre PST et de la mutualisation de nos actions, les Comités ont pu constater une augmentation de leur aide ANS et je me réjouis que le Morbihan ait sollicité cette année une aide se montant à 5 231 €.

La Bretagne se bat pour une meilleure équité au niveau national où actuellement nous sommes fortement pénalisés par rapport aux autres régions et à ce que nous représentons en nombre de licenciés.

### **Des nouvelles au niveau de la Ligue :**

Maintenant tout le monde connaît Kevin MILON, chargé du développement et de la communication à la Ligue, qui a boosté notre communication.

Le site de la Ligue est mis à jour régulièrement et nous avons un centre de ressources disponible pour tous.

Nous avons signé avec le Comité d'Ille et Vilaine une convention de mise à disposition de Mme IMBERT (Isabelle) au Comité pour 16 heures par semaine, une situation qui a satisfait les deux parties sachant que le travail administratif a diminué avec les nouveaux outils informatiques.

Actuellement, je ne vous cache pas les difficultés que nous rencontrons pour remplacer Mme LEROUX (plus connue sous le prénom de Nadine) qui fait valoir ses droits à la retraite. Nous avons actuellement des entretiens d'embauche et nous ne désespérons pas de tomber sur la perle rare.

Nous sommes en plein travaux en ce qui concerne l'aide au développement des clubs qui ont tous été contactés. Nous sommes en train de recueillir vos aspirations afin de définir comment nous pouvons vous accompagner au mieux dans votre développement. Nous restons à votre écoute.

Nous sommes conscients de nos difficultés pour vous proposer des entraîneurs car la demande est malheureusement supérieure à l'offre. Nous travaillons dans le cadre du Projet Sportif Territorial pour renforcer la formation à tous les niveaux et pour toutes les catégories de public. La Ligue a d'ailleurs attiré

vosre attention sur la nécessité que les entraîneurs exerçant contre rémunération soient en conformité avec la loi.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer lors d'une prochaine soirée des dirigeants que nous souhaitons organiser en collaboration avec votre Comité Départemental. Nous sommes là pour vous aider à construire vos propres projets.

Nous avons réalisé dès que nous l'avons pu un regroupement féminin à Mur de Bretagne et je remercie toutes les morbihannaises qui ont répondu à cette invitation. C'est un dossier que la Ligue suivra particulièrement. Une loi sur la parité vient d'être votée et la parité dans les conseils d'administration sera demandée en 2024 pour la Fédération et 2028 pour les Ligues et les Comités Départementaux.

Nous avons également édité un petit document réalisé par un stagiaire en master qui est un état des lieux du sport santé en Bretagne. Ce document nous servira de base pour progresser et vous guider dans vos démarches.

Plusieurs actions sont également encouragées par notre Fédération :

- Une école, une table (Voir avec vos écoles, USEP et UGSEL)
- Le ping en extérieur (Voir sur le site Fédéral et aussi avec vos municipalités)
- Le pass-port pour tous (Allocation rentrée scolaire)

Nous restons à votre écoute pour vous renseigner.

Suite à une restructuration de la distribution chez Butterfly, la convention que nous avons signée est devenue caduque et nous avons signé une autre convention avec Dauphin jusqu'à la fin de l'Olympiade. Tous les clubs bretons pourront également bénéficier d'une ristourne de 15% (hors tables) avec parfois des ventes ponctuelles promotionnelles.

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue étant prévue le 1<sup>er</sup> octobre à la Maison des Sports à Rennes, je vous invite tous à y participer.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne reprise dans vos associations en vous remerciant de tout cœur du temps que vous passez au service de notre discipline et de tous nos licenciés jeunes ou moins jeunes.

Je remercie mon lecteur ainsi que vous tous pour votre attention.

Renan THÉPAUT  
Président de la Ligue de Bretagne

*Nota du rédacteur : l'Assemblée Générale de la Ligue s'est déroulée 2 semaines après celle du Comité. Les élus du Comité Directeur du comité départemental, élus au Conseil de Ligue étaient présents à l'AG de la Ligue dont certains représentaient 4 clubs du Morbihan. 10 clubs sur les 13 qui avaient l'obligation d'être présents l'étaient réellement. Aucun autre club présent à l'AG du Comité ne s'est malheureusement rendu à l'AG de la Ligue.*



## B- Intervention de Jean-François MEAUDE (Président du CDOS)

Je remercie le Comité départemental de m'avoir invité. C'est toujours avec plaisir que je participe aux Assemblées Générales des comités départementaux.

Je tenais à être présent à plusieurs titres. Tout d'abord, parce que le CDOS est là pour représenter les sports et aussi pour votre Président, qui est aussi Vice-Président du CDOS en charge du Sport-Santé. Je tenais à le remercier devant vous.

Félicitations pour les rapports qui ont été présentés, ainsi que pour les clubs et bénévoles qui organisent les compétitions, même si le bénévolat, après la période du Covid, est un peu difficile.

Je me réjouis, pour le ping morbihannais, de la construction de la salle d'Hennebont que j'ai pu visiter. J'espère qu'elle servira, en plus du club, au tennis de table morbihannais, dans le sens large du terme.

Je reprends les thèmes que la Présidente du club a évoqué, les féminines, car nous sommes loin de la parité ; les scolaires, même si ce n'est pas toujours facile ; le handisport car il y a un public pour cela. Ce sont des points qu'il faut mettre en avant.

Je représente le CDOS qui regroupe 65 disciplines, pour un peu plus de 2200 clubs, 250 000 licenciés et environ 450 000 pratiquants, pas tous fédérés. Nous faisons de la formation qualifiante en direction des dirigeants, par modules. Et le CDOS est certifié Qualiopi pour la Bretagne.

Le CDOS aide les associations employeuses de la rédaction du contrat de travail à sa résiliation, en passant par la gestion des bulletins de salaires (900 bulletins par mois pour 260 associations).

Les Jeux Olympiques arrivent. On insiste pour que les communes se labellent Terre de Jeux. Environ 70 communes sont labellisées et le CDOS intervient en support avec des expositions, des animations. En 2024, nous souhaitons faire des animations sur l'ensemble du département, avec le soutien du Conseil Départemental, principalement sur le Handisport.

Encore une fois merci et félicitations. Bon courage à vous.

## C- Intervention de Soizic PERRAULT (Vice-Présidente du Conseil Départemental)

Merci pour votre invitation à participer à votre Assemblée Générale. C'est un plaisir pour moi d'être présente et de représenter notre Président, M. David LAPPARTIENT. Je suis Vice-Présidente au Tourisme, à l'Habitat et au Logement.

Notre Président, également Président de l'UCI, souhaite encourager tous les sports, sous quelque forme que ce soit.

Je veux saluer le Président du Comité Départemental, mais aussi Martine LORANT qui m'a invité personnellement, ainsi que les élus de la commune et Jean-François MEAUDE avec qui on a l'habitude de travailler.

Le dynamisme d'un comité départemental n'est pas le fruit du hasard ou de la chance, mais celui du travail de bénévoles. On ressent bien une crise du bénévolat, même si, dans le Morbihan, il y a un vrai esprit d'engagement. Le bénévolat évolue. Certains revendiquent un droit à la paresse, mais il ne faut pas qu'il n'y ait que des consommateurs. En tant qu'élue, j'y veille.

Le département du Morbihan accompagne le comité départemental via une subvention. Finalement les clubs sont indirectement accompagnés. Nous vous accompagnons dans vos investissements, notamment pour financer les véhicules et peut-être que certains clubs en ont bénéficié. Nous accompagnons également les communes dans leurs investissements en salles de sport. C'est un choix politique !

Merci à vous tous d'être présents et je vous souhaite un excellent week-end.

## 15- Remises des récompenses et distinctions

Avant de remettre les différents diplômes, le Comité remet les récompenses de la compétition Interclubs Jeunes départementaux.

Le Président du Comité, Juge-Arbitre de la compétition ce jour-là, fait ses excuses de ne pas les avoir emmenées.

Il appelle les clubs lauréats de cette compétition pour remettre les coupes et médailles et précise que pour les médailles, les joueurs à honorer par le club sont précisés dans l'enveloppe des médailles.

### Initiateur de club :

Cette année 21 personnes ont suivi cette formation. Bravo à tous ces candidats. Elle a été dispensée par Jordan sur 3 sites, Ploeren (9 candidats), Hennebont (5 candidats) et St Thuriau (7 candidats).

Les diplômes d'Initiateur de Club sont remis aux représentants des clubs :

Diplômés Saison 2021 / 2022				
Formateur : Jordan MARS				
<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Date de Naissance</b>	<b>CLUB</b>	<b>DATE ET LIEU</b>
BARBERA	Harold	07/12/1979	ARGOET STT	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
DENYS	Jordan	30/11/1992	ARGOET STT	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
SIMON	Baptiste	07/09/2005	CLEGUER TT	26 ET 27 /02/2022 ST THURIAU
LE GOUALLEC	Enna	24/09/2005	EDP LANESTER	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
OLIVIER	Clément	19/10/2008	EDP LANESTER	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
LE NOURS	Olier	04/02/2006	FL LANESTER	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
LE BOUEDEC	Victor	29/07/2005	FL LANESTER	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
SIMON	Alex	24/03/2002	GV HENNEBONT	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
BABET	Marius	19/08/2006	GV HENNEBONT	26 ET 27 /02/2022 ST THURIAU
DOUBLET	Melvine	01/06/1998	GV HENNEBONT	21 ET 28 /02 /2022 A HENNEBONT
DIMBIMIARILANITRA	Harena		GV HENNEBONT	21 ET 28 /02 /2022 A HENNEBONT
RAKOTOMANANA ZO	Fanomezantsoa		GV HENNEBONT	21 ET 28 /02 /2022 A HENNEBONT
RATSIVAHINY	Malala		GV HENNEBONT	21 ET 28 /02 /2022 A HENNEBONT
RAHARIJAONA	Santatriniaina		GV HENNEBONT	21 ET 28 /02 /2022 A HENNEBONT
MARAIS	Dominique	18/03/1957	PONTIVY/ST THURIAU/MALGUENAC TT	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
LE NECHET	Robin	31/10/1967	PONTIVY/ST THURIAU/MALGUENAC TT	18 ET 19 /09/2021 PLOEREN
BUHR	Eric	12/03/1962	PONTIVY/ST THURIAU/MALGUENAC TT	26 ET 27 /02/2022 ST THURIAU
LE CORRE	Lucien	03/09/1964	PONTIVY/ST THURIAU/MALGUENAC TT	26 ET 27 /02/2022 ST THURIAU
DEKIERE	Christophe	13/10/1971	PONTIVY/ST THURIAU/MALGUENAC TT	26 ET 27 /02/2022 ST THURIAU
MAGADUR	Christophe	13/11/1976	PONTIVY/ST THURIAU/MALGUENAC TT	26 ET 27 /02/2022 ST THURIAU
GUILLEMET	Maxence	08/01/2004	RM PLUMELEC	26 ET 27 /02/2022 ST THURIAU

7 personnes formées à Hennebont, 6 à Pontivy.

Bravo à toutes ces personnes.

### Médaille du mérite régional :

Ces médailles sont normalement remises lors de l'AG de la Ligue, mais certains récipiendaires ont préféré la recevoir aujourd'hui.

Liste des personnes honorées :

### Bronze :

- |                    |                                     |
|--------------------|-------------------------------------|
| ○ BOVANI Luc       | AJK VANNES                          |
| ○ GAGNON Michel    | FLK LORIENT                         |
| ○ MALVILLE Franck  | AJK VANNES                          |
| ○ MARAIS Dominique | PONTIVY - ST THURIAU - MALGUENAC TT |
| ○ OLIVIER Loïc     | JA PLEUCADEUC                       |
| ○ ROPERT Bruno     | FL LANESTER                         |

### Argent :

- |                     |                |
|---------------------|----------------|
| ○ GOUGEON Jean-Paul | PLOEMEUR 56 TT |
| ○ HERVIEU Daniel    | FOLCLO         |

### Or :

- |                   |               |
|-------------------|---------------|
| ○ BUSSON Philippe | ES PLESCOP TT |
|-------------------|---------------|

## 16- Intervention de Mme GILLET, Maire de Baud

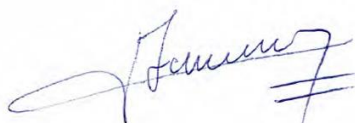
Merci à vous tous d'être présents sur notre commune de Baud et merci pour votre engagement sportif.

Je vous souhaite un bon week-end, que vous pouvez passer à Baud avec son Urban Trail.

## CLOTURE DE L'AG

Le Secrétaire Général du Comité

Joël BEAUCREUX



Le Président du Comité

Patrick PASCO

